



---

**3<sup>ème</sup> Session de la Réunion des Parties Contractantes à l'Accord sur la conservation des oiseaux  
d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA)**  
23 – 27 Octobre 2005, Dakar, Sénégal

---

**PROPOSITION D'AMENDEMENT DU PLAN D'ACTION DE L'ACCORD SUR LA  
CONSERVATION DES OISEAUX D'EAU MIGRATEURS D'AFRIQUE-EURASIE  
(AEWA)**

**Introduction**

Conformément aux dispositions de l'article IV de l'Accord, paragraphe 2, le Plan d'action est examiné à chaque session ordinaire de la Réunion des Parties, en tenant compte des lignes directrices de conservation. L'article VI, paragraphe 8(a), précise par ailleurs que la Réunion des Parties prend en considération à chacune de ses sessions ordinaires les modifications réelles ou potentielles de l'état de conservation des oiseaux d'eau migrateurs et des habitats importants pour leur survie, ainsi que les facteurs susceptibles d'affecter ces espèces et ces habitats. Le paragraphe 9(d) de ce même article stipule que la Réunion des Parties peut amender le Plan d'action à chacune de ses sessions.

Selon la procédure actuelle d'actualisation du Plan d'action, qui constitue l'Annexe 3 de l'Accord, la Réunion des Parties examine à chacune de ses sessions le Plan d'action et le Tableau 1 et les amendent si nécessaire. La mise à jour du Tableau 1 s'appuie sur les informations les plus récentes concernant l'état de conservation des espèces inscrites à l'Annexe 2 de l'Accord. Avant de pouvoir établir le rapport sur l'état de conservation des espèces, il est nécessaire d'actualiser et de réviser les estimations de populations et le seuil de 1% pour les oiseaux d'eau dans le monde entier. Ce processus a été engagé par la Convention Ramsar sur les zones humides, qui prévoit une mise à jour des *Waterbird Population Estimates* publiées par Wetland International avant chaque Conférence des Parties. Malheureusement, en raison du manque de ressources disponibles, les coûts attachés à la compilation des *Waterbird Population Estimates* n'ont pu être intégralement couverts. Cette situation s'est traduite par une hausse substantielle du coût d'élaboration du Rapport sur l'état de conservation pour l'AEWA, ce que ne prévoyait pas le budget 2003-2005 adopté par la deuxième session de la Réunion des Parties (MOP 2). Dans l'intervalle, le gouvernement du Danemark et l'OMPO ont promis une aide financière pour permettre au Secrétariat de sous-traiter la rédaction du Rapport sur l'état de conservation et la mise à jour du Tableau 1 du Plan d'action. Ces difficultés financières ont retardé l'ensemble du processus. Pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise à l'avenir, il importe d'apporter un soutien plus structuré à *Waterbird Population Estimates*, dont les données sont utilisées par la Convention Ramsar, la CEM, la CDB, l'AEWA, etc. A cet effet, le projet de résolution 3.6 « Développement d'un partenariat international pour aider à l'estimation des populations d'oiseaux d'eau » est soumis à la MOP3 pour adoption. Des résolutions similaires seront soumises à d'autres MEA, et devraient, si elles sont adoptées, éviter au Secrétariat d'être confronté aux mêmes difficultés à la prochaine session de la Réunion des Parties.

Dans le cadre de la préparation de la proposition d'inscription de nouvelles espèces à l'Annexe 2 de l'Accord, et durant l'Atelier sur le plan d'action sur les voies de migration d'Asie centrale, le

Secrétariat a noté que le Plan d'action actuel ne couvre pas des questions plus larges telles que le changement climatique. Le Comité technique, à sa 6<sup>e</sup> session, a estimé que ces questions devraient être abordées dans le Plan d'action de l'AEWA. Le Comité permanent, à son tour, a approuvé cette proposition et décidé de la soumettre à la MOP3 pour examen et adoption.

Les paragraphes suivants (surlignés en jaune) ont été ajoutés au texte actuel du Plan d'action: le paragraphe 3.4 traite du changement climatique, le paragraphe 4.3.5 de l'impact des pêches sur les oiseaux d'eau migrateurs et le paragraphe 4.3.8 de la pollution.

**LA REUNION DES PARTIES EST INVITEE A:**

La Réunion des Parties est invitée à examiner le Tableau 1 mis à jour ainsi que la proposition d'amendement du Plan d'action, et à adopter ces amendements.

## Annexe 3

### PLAN D'ACTION<sup>1</sup>

#### 1. Champ d'application

- 1.1 Le Plan d'action est applicable aux populations d'oiseaux d'eau migrateurs figurant au tableau 1 de la présente annexe (ci-après appelé "le tableau 1").
- 1.2 Le tableau 1 constitue une partie intégrante de la présente annexe. Toute référence au Plan d'action constitue aussi une référence au tableau 1.

#### 2. Conservation des espèces

##### 2.1 Mesures juridiques

- 2.1.1 Les Parties ayant des populations figurant à la colonne A du tableau 1 du présent Plan d'action assurent la protection de ces populations conformément à l'Article III, paragraphe 2 (a), de l'Accord. En particulier, et sous réserve des dispositions du paragraphe 2.1.3. ci-dessous, ces Parties:

- a) interdisent de prélever les oiseaux et les oeufs de ces populations se trouvant sur leur territoire;
- b) interdisent les perturbations intentionnelles, dans la mesure où ces perturbations seraient significatives pour la conservation de la population concernée;
- c) interdisent la détention, l'utilisation et le commerce des oiseaux de ces populations et de leurs oeufs lorsqu'ils ont été prélevés en contravention aux interdictions établies en application de l'alinéa a) ci-dessus ainsi que la détention, l'utilisation et le commerce de toute partie ou produit facilement identifiable de ces oiseaux et de leurs oeufs.

Par exception à ces règles, et exclusivement pour les populations appartenant aux catégories 2 et 3 de la colonne A et signalées par un astérisque, la chasse peut se poursuivre sur la base d'une utilisation durable, là où la chasse de ces populations est une pratique culturelle traditionnelle. Cette utilisation durable se pratiquera dans le cadre de dispositions spéciales d'un plan d'action par espèce, établi à un niveau international approprié.

- 2.1.2 Les Parties ayant des populations figurant au tableau 1 réglementent le prélèvement d'oiseaux et d'oeufs de toutes les populations inscrites à la colonne B du tableau 1. L'objet de cette réglementation est de maintenir ou de contribuer à la restauration de ces populations en un état de conservation favorable et de s'assurer, sur la base des meilleures connaissances disponibles sur la dynamique des populations, que tout prélèvement ou toute autre utilisation de ces oiseaux ou de ces oeufs est durable. Cette réglementation, en particulier, et sous réserve des dispositions du paragraphe 2.1.3 ci-dessous :

- a) interdira le prélèvement des oiseaux appartenant aux populations concernées durant les différentes phases de la reproduction et de l'élevage des jeunes et pendant leur retour

---

<sup>1</sup> Tel qu'adopté à la deuxième session de la Réunion des Parties Contractantes, 25 – 27 septembre 2002, Bonn, Allemagne.

vers les lieux de reproduction dans la mesure où ledit prélèvement a un effet défavorable sur l'état de conservation de la population concernée;

- b) réglementera les modes de prélèvements;
- c) établira des limites de prélèvement, lorsque cela s'avère approprié, et instituera des contrôles adéquats afin de s'assurer que ces limites sont respectées;
- d) interdira la détention, l'utilisation et le commerce des oiseaux des populations concernées et de leurs oeufs qui ont été prélevés en contradiction aux interdictions établies en application des dispositions de ce paragraphe ainsi que la détention, l'utilisation et le commerce de toute partie de ces oiseaux et de leurs oeufs.

2.1.3 Lorsqu'il n'y a pas d'autre solution satisfaisante, les Parties peuvent accorder des dérogations aux interdictions établies aux paragraphes 2.1.1 et 2.1.2. sans préjudice des dispositions de l'article III, paragraphe 5, de la Convention, pour les motifs ci-après:

- a) pour prévenir les dommages importants aux cultures, aux eaux et aux pêcheries;
- b) dans l'intérêt de la sécurité aérienne ou d'autres intérêts publics prioritaires;
- c) à des fins de recherche et d'enseignement, de rétablissement, ainsi que pour l'élevage nécessaire à ces fins;
- d) pour permettre, dans des conditions strictement contrôlées, de manière sélective et dans une mesure limitée, le prélèvement et la détention ou toute autre utilisation judicieuse de certains oiseaux en petites quantités.
- e) dans le but d'améliorer la propagation ou la survie des populations concernées.

Ces dérogations seront précises quant à leur contenu et limitées dans l'espace et dans le temps. Les Parties informent dès que possible le secrétariat de l'Accord de toute dérogation accordée en vertu de cette disposition.

## 2.2 **Plans d'action par espèce**

2.2.1 Les Parties coopèrent en vue d'élaborer et de mettre en oeuvre des plans d'action internationaux par espèce, pour des populations figurant dans la catégorie 1 de la colonne A du tableau 1, en priorité, ainsi que pour les populations signalées par un astérisque dans la colonne A du tableau 1. Le secrétariat de l'Accord coordonne l'élaboration, l'harmonisation et la mise en oeuvre de ces plans.

2.2.2 Les Parties préparent et mettent en oeuvre des plans d'action nationaux par espèce pour améliorer l'état de conservation général des populations figurant dans la colonne A du tableau 1. De tels plans comprennent des dispositions spéciales portant sur les populations signalées par un astérisque. Lorsque cela est approprié, le problème de la mise à mort accidentelle d'oiseaux par des chasseurs suite à une identification incorrecte devrait être considéré.

## 2.3 Mesures d'urgence

Les Parties élaborent et appliquent des mesures d'urgence pour les populations figurant au tableau 1, lorsque des conditions exceptionnellement défavorables ou dangereuses se manifestent en quelque lieu que ce soit dans la zone de l'Accord, en coopération les unes avec les autres chaque fois que cela est possible et pertinent.

## 2.4 Rétablissements

Les Parties font preuve de la plus grande vigilance lorsque des populations figurant au tableau 1 sont rétablies dans des parties de leur aire de répartition traditionnelle d'où elles ont disparu. Les Parties s'efforcent d'élaborer et de suivre un plan de rétablissement détaillé basé sur des études scientifiques appropriées. Les plans de rétablissement devraient constituer une partie intégrante des plans d'action nationaux et, le cas échéant, des plans d'action internationaux par espèce. Un plan de rétablissement devrait comporter une étude de l'impact sur l'environnement; il fait l'objet d'une large diffusion. Les Parties informent le secrétariat de l'Accord, à l'avance, de tout programme de rétablissement pour des populations figurant au tableau 1.

## 2.5 Introductions

2.5.1 Les Parties interdisent, si elles le jugent nécessaire, l'introduction d'espèces animales et végétales non indigènes susceptibles de nuire aux populations d'oiseaux d'eau migrateurs figurant au tableau 1.

2.5.2 Les Parties, si elles le jugent nécessaire, s'assurent que des précautions appropriées sont prises pour éviter que s'échappent accidentellement des oiseaux captifs appartenant à des espèces non indigènes.

2.5.3 Dans la mesure du possible et lorsque cela s'avère approprié, les Parties prennent des mesures, y compris des mesures de prélèvement, pour faire en sorte que, lorsque des espèces non indigènes ou leurs hybrides ont déjà été introduites dans leur territoire, ces espèces, ou leurs hybrides, ne constituent pas un danger potentiel pour les populations figurant au tableau 1.

## 3. Conservation des habitats

### 3.1 Inventaires des habitats

3.1.1 Les Parties, en liaison, lorsque cela s'avère approprié, avec des organisations internationales compétentes, élaborent et publient des inventaires nationaux des habitats existant sur leur territoire qui sont importants pour les populations figurant au tableau 1.

3.1.2 Les Parties s'efforcent, en priorité, d'identifier tous les sites d'importance internationale ou nationale pour les populations figurant au tableau 1.

### **3.2 Conservation des espaces**

3.2.1 Les Parties s'efforcent de poursuivre la création d'aires protégées afin de conserver des habitats importants pour les populations figurant au tableau 1 et d'élaborer et d'appliquer des plans de gestion pour ces aires.

3.2.2 Les Parties s'efforcent d'assurer une protection spéciale aux zones humides qui répondent aux critères d'importance internationale acceptés au niveau international.

Les Parties s'efforcent d'utiliser de manière rationnelle et durable toutes les zones humides de leur territoire. Elles s'efforcent en particulier d'éviter la dégradation et la perte d'habitats abritant des populations figurant au tableau 1, par l'adoption de réglementations, normes et mesures de contrôle appropriées. Elles s'efforcent notamment de:

a) faire en sorte que soient en place des mesures réglementaires adéquates, conformes à toute norme internationalement acceptée, portant sur l'utilisation des produits chimiques à usage agricole, des procédures de lutte contre les ravageurs et le rejet des eaux usées, et ayant pour objet de réduire au minimum les impacts défavorables de ces pratiques sur les populations figurant au tableau 1;

b) préparer et diffuser de la documentation dans les langues appropriées décrivant les réglementations, les normes et les mesures de contrôle correspondantes en vigueur et leurs avantages pour la population et la vie sauvage.

3.2.4 Les Parties s'efforcent d'élaborer des stratégies fondées sur les écosystèmes pour la conservation des habitats de toutes les populations figurant au tableau 1, y compris les habitats des populations qui sont dispersées.

### **3.3 Réhabilitation et restauration**

Chaque fois que cela est possible et approprié, les Parties s'efforcent de réhabiliter et de restaurer les zones qui étaient précédemment importantes pour les populations figurant au tableau 1.

### **3.4 Changement climatique**

3.4.1. Les parties coopèrent pour évaluer et surveiller les effets du changement climatique sur les oiseaux d'eau migrateurs et leurs habitats et, si nécessaire, prendre des mesures pour réduire la menace.

## **4. Gestion des activités humaines**

### **4.1 Chasse**

4.1.1 Les Parties coopèrent pour faire en sorte que leur législation sur la chasse mette en oeuvre le principe de l'utilisation durable comme le prévoit le présent Plan d'action, en tenant compte de la totalité de l'aire de répartition géographique des populations d'oiseaux d'eau concernées et des caractéristiques de leur cycle biologique.

4.1.2 Le secrétariat de l'Accord est tenu informé par les Parties de leur législation sur la chasse des populations figurant au tableau 1.

- 4.1.3 Les Parties coopèrent afin de développer un système fiable et harmonisé pour la collecte de données sur les prélèvements afin d'évaluer le prélèvement annuel effectué sur les populations figurant au tableau 1. Elles fournissent au secrétariat de l'Accord des estimations sur la totalité des prélèvements annuels pour chaque population lorsque ces renseignements sont disponibles.
- 4.1.4 Les Parties s'efforcent de supprimer l'utilisation de la grenaille de plomb de chasse dans les zones humides pour l'an 2000.
- 4.1.5 Les Parties élaborent et appliquent des mesures pour réduire et, dans la mesure du possible, éliminer l'utilisation d'appâts empoisonnés.
- 4.1.6 Les Parties élaborent et appliquent des mesures pour réduire et, dans la mesure du possible, éliminer les prélèvements illégaux.
- 4.1.7 Lorsque cela est approprié, les Parties encouragent les chasseurs, aux niveaux local, national et international, à former leurs propres associations ou organisations, afin de coordonner leurs activités et mettre en oeuvre le concept d'utilisation durable.
- 4.1.8 Les Parties encouragent, lorsque cela est approprié, l'institution d'un examen d'aptitude obligatoire pour les chasseurs, comprenant, entre autres, l'identification des oiseaux.

## 4.2 **Ecotourisme**

- 4.2.1 Sauf s'il s'agit de zones centrales d'aires protégées, les Parties encouragent, lorsque cela est approprié, l'élaboration de programmes de coopération entre tous les intéressés pour développer un écotourisme adapté et approprié dans les zones humides où sont concentrées des populations figurant au tableau 1.
- 4.2.2 Les Parties, en coopération avec les organisations internationales compétentes, s'efforcent d'évaluer les coûts, les avantages et les autres conséquences pouvant découler de l'écotourisme dans des zones humides comportant des concentrations de populations figurant au tableau 1 choisies à cet effet. Elles communiquent le résultat de toute évaluation ainsi entreprise au secrétariat de l'Accord.

## 4.3 **Autres activités humaines**

- 4.3.1 Les Parties évaluent l'impact des projets qui sont susceptibles de créer des conflits entre les populations figurant au tableau 1 qui se trouvent dans les aires mentionnées au paragraphe 3.2 ci-dessus et les intérêts humains, et font en sorte que les résultats de ces évaluations soient mis à la disposition du public.
- 4.3.2 Les Parties s'efforcent de réunir des informations sur les différents dommages causés, notamment aux cultures et à la pêche, par des populations figurant au tableau 1 et transmettent un rapport sur les résultats obtenus au secrétariat de l'Accord.
- 4.3.3 Les Parties coopèrent afin d'identifier les techniques appropriées pour réduire à un niveau minimal ou atténuer les effets des dommages causés, notamment aux cultures et à la pêche, par les populations figurant au tableau 1, en faisant appel à l'expérience acquise ailleurs dans le monde.

- 4.3.4 Les Parties coopèrent afin d'élaborer des plans d'action par espèce pour les populations qui causent des dommages significatifs, en particulier aux cultures et à la pêche. Le secrétariat de l'Accord coordonne l'élaboration et l'harmonisation de ces plans.
- 4.3.5 Les parties coopèrent afin de réduire le plus possible l'impact des pêches sur les oiseaux d'eau migrateurs, notamment les prises accessoires et la surpêche responsables de l'épuisement des ressources alimentaires des oiseaux d'eau migrateurs.
- 4.3.6 Les Parties, dans la mesure du possible, encouragent l'application de normes environnementales élevées dans la planification et la construction d'équipements en vue de réduire à un niveau minimal l'impact de ceux-ci sur les populations figurant au tableau 1. Elles devraient envisager les mesures à prendre pour réduire à un niveau minimal l'impact des équipements déjà existants lorsqu'il devient évident que ceux-ci ont un impact défavorable sur les populations concernées.
- 4.3.7 Au cas où les perturbations humaines menacent l'état de conservation des populations d'oiseaux d'eau figurant au tableau 1, les Parties s'efforcent de prendre des mesures pour réduire la menace. Une attention particulière devrait être accordée aux perturbations causées par l'activité humaine sur les lieux de reproduction des colonies d'oiseaux d'eau nidifiant collectivement, en particulier lorsque ceux-ci se situent dans des endroits populaires pour la pratique d'activités récréatives de plein air. Les mesures appropriées pourraient comporter, entre autres, à l'intérieur de zones protégées, la création de zones libres de toute perturbation et dont l'accès serait interdit au public.
- 4.3.8 Les parties s'assurent que les contrôles anti-pollution réglementaires sont bien en place, notamment ceux concernant l'utilisation des produits chimiques à usage agricole, les procédures de lutte contre les ravageurs, les déversements d'hydrocarbures et le rejet des eaux usées, et que ces contrôles sont conformes aux normes internationales en vigueur, en vue de réduire au maximum les effets de ces pratiques sur les populations figurant au Tableau 1.

## **5. Recherche et surveillance continue**

- 5.1 Les Parties s'efforcent d'effectuer des enquêtes de terrain dans des zones peu connues dans lesquelles pourraient se trouver des concentrations importantes de populations figurant au tableau 1. Les résultats de ces enquêtes sont largement diffusés.
- 5.2 Les Parties s'efforcent d'effectuer régulièrement des suivis des populations figurant au tableau 1. Les résultats de ces suivis sont publiés ou adressés aux organisations internationales appropriées afin de permettre l'examen de l'état et des tendances des populations.
- 5.3 Les Parties coopèrent en vue d'améliorer l'évaluation des tendances des populations d'oiseaux en tant que critère indicatif de l'état de ces populations.
- 5.4 Les Parties coopèrent en vue de déterminer les itinéraires de migration de toutes les populations figurant au tableau 1, en utilisant les connaissances disponibles sur les répartitions de ces populations en périodes de reproduction et en dehors de ces périodes, ainsi que sur les résultats de dénombrements, et en participant à des programmes coordonnés de baguage.



- 5.5 Les Parties s'efforcent d'entreprendre et de soutenir des projets conjoints de recherche sur l'écologie et la dynamique des populations figurant au tableau 1 et sur leurs habitats, en vue de déterminer leurs besoins spécifiques, ainsi que les techniques les plus appropriées pour leur conservation et leur gestion.
- 5.6 Les Parties s'efforcent de réaliser des études sur les effets de la disparition et de la dégradation des zones humides ainsi que des perturbations sur la capacité d'accueil des zones humides utilisées par les populations figurant au tableau 1, ainsi que sur les habitudes (patrons) de migration de ces populations.
- 5.7 Les Parties s'efforcent de réaliser des études sur l'impact de la chasse et du commerce sur les populations figurant au tableau 1 et sur l'importance de ces formes d'utilisation pour l'économie locale et nationale.
- 5.8 Les Parties s'efforcent de coopérer avec les organisations internationales compétentes et d'accorder leur appui à des projets de recherche et de surveillance continue.

## **6. Education et information**

- 6.1 Les Parties, lorsque cela s'avère nécessaire, mettent en place des programmes de formation pour faire en sorte que le personnel chargé de l'application du Plan d'action ait des connaissances suffisantes pour l'appliquer efficacement.
- 6.2 Les Parties coopèrent entre elles et avec le secrétariat de l'Accord afin d'élaborer des programmes de formation et d'échanger la documentation disponible.
- 6.3 Les Parties s'efforcent d'élaborer des programmes, des documents et des mécanismes d'information pour mieux faire prendre conscience au public en général des objectifs, des dispositions et du contenu du Plan d'action. A cet égard, une attention particulière doit être accordée aux personnes vivant à l'intérieur et autour des zones humides importantes, aux utilisateurs de ces zones (chasseurs, pêcheurs, touristes, etc.), aux autorités locales et aux autres décideurs.
- 6.4 Les Parties s'efforcent de lancer des campagnes spécifiques de sensibilisation du public pour la conservation des populations' figurant au tableau 1.

## **7. Mesures d'application**

- 7.1 Lorsqu'elles appliquent ce Plan d'action, les Parties donnent la priorité, lorsque cela est approprié, aux populations figurant à la colonne A du tableau 1.
- 7.2 Lorsque plusieurs populations de la même espèce figurant au tableau 1 se trouvent sur le territoire d'une Partie, cette Partie applique les mesures de conservation appropriées à la population ou aux populations' qui ont l'état de conservation le moins favorable.
- 7.3 Le secrétariat de l'Accord, en coordination avec le comité technique et avec l'assistance d'experts d'Etats de l'aire de répartition, coordonne l'élaboration de lignes directrices de conservation, conformément à l'article IV (4) de l'Accord, pour aider les Parties dans l'application du Plan d'action. Le secrétariat de l'Accord fait en sorte, lorsque cela s'avère possible, d'assurer la cohérence de ces lignes directrices avec celles approuvées aux termes d'autres instruments internationaux. Les lignes directrices de conservation visent à introduire le principe d'utilisation durable. Elles portent, entre autres, sur:

- a) les plans d'action par espèce ;
- b) les mesures d'urgence ;
- c) la préparation des inventaires de sites et des méthodes de gestion des habitats ;
- d) les pratiques de chasse ;
- e) le commerce des oiseaux d'eau ;
- f) le tourisme ;
- g) les mesures de réduction des dommages aux récoltes ;
- h) un protocole de surveillance des oiseaux d'eau.

7.4 En coordination avec le comité technique et les Parties, le secrétariat de l'Accord prépare une série d'études internationales nécessaires pour l'application de ce Plan d'action, notamment sur:

- a) l'état des populations et leurs tendances ;
- b) les lacunes dans les renseignements provenant d'enquêtes de terrain;
- c) les réseaux de sites utilisés par chaque population, y compris l'examen du statut de protection de chaque site ainsi que les mesures de gestion prises dans chaque cas ;
- d) les législations relatives aux espèces figurant dans l'annexe 2 du présent Accord, applicables à la chasse et au commerce dans chaque pays ;
- e) le stade de préparation et de mise en oeuvre des plans d'action par espèce ;
- f) les projets de rétablissement ;
- g) l'état des espèces d'oiseaux d'eau non indigènes introduites et de leurs hybrides.

7.5 Le secrétariat de l'Accord fait son possible pour que les études mentionnées au paragraphe 7.4 ci-dessus soient mises en oeuvre à des intervalles ne dépassant pas trois ans.

7.6 Le comité technique évalue les lignes directrices et les études préparées aux termes des paragraphes 7.3 et 7.4 et prépare des projets de recommandations et de résolutions relatifs à leur élaboration, contenu et application qui seront soumis aux sessions de la Réunion des Parties.

7.7 Le secrétariat de l'Accord procède régulièrement à l'examen de mécanismes susceptibles de fournir des ressources additionnelles (crédits et assistance technique) pour la mise en oeuvre du Plan d'action, et soumet un rapport à ce sujet à la Réunion des Parties lors de chacune de ses sessions ordinaires.

## Tableau 1

### ETAT DES POPULATIONS D'OISEAUX D'EAU MIGRATEURS

#### LISTE DES COLONNES

La classification suivante est utilisée pour la mise en œuvre du Plan d'action.

#### Colonne A

- Catégorie 1: (a) Espèces figurant à l'annexe 1 de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage;  
(b) Espèces qui sont inscrites comme menacé dans *Threatened Birds of the World* (BirdLife International, 2005); ou  
(c) Populations de moins de 10 000 individus.
- Catégorie 2: Populations comptant approximativement entre 10 000 et 25 000 individus.
- Catégorie 3: Populations comptant approximativement entre 25 000 et 100 000 individus et considérées comme menacées en raison de:
- (a) Leur concentration sur un petit nombre de sites à un stade ou l'autre de leur cycle annuel;
  - (b) Leur dépendance par rapport à un type d'habitat gravement menacé;
  - (c) Signes importants de leur déclin à long terme;
  - (d) Fluctuations extrêmes de la taille de la population, ou tendances allant dans ce sens.

Pour les espèces inscrites dans les catégories 2 et 3 ci-dessus, voir le paragraphe 2.1.1 du plan d'action contenu en annexe 3 de l'accord.

#### Colonne B

- Catégorie 1: Populations comptant approximativement entre 25 000 et 100 000 d'individus qui ne remplissent pas les conditions pour figurer dans la colonne A ci-dessus.
- Catégorie 2: Populations comptant plus de 100 000 d'individus et considérées comme nécessitant une attention particulière en raison de:
- (a) Leur concentration sur un petit nombre de sites à un stade ou l'autre de leur cycle annuel;
  - (b) Leur dépendance à l'égard d'un type d'habitat qui est gravement menacé;
  - (c) Signes importants de leur déclin à long terme;
  - (d) Fluctuations extrêmes de la taille de la population, ou tendances allant dans ce sens.

#### Colonne C

- Catégorie 1: Populations comptant plus de 100 000 d'individus, ayant dans une grande mesure intérêt à bénéficier d'une coopération internationale et qui ne remplissent pas les conditions pour figurer dans les colonnes A ou B ci-dessus.

## EXAMEN DU TABLEAU 1

Le présent tableau sera:

- (a) Examiné régulièrement par le Comité technique conformément à l'article VII, paragraphe 3(b), du présent Accord; et
- (b) Amendé, s'il y a lieu, par la Réunion des Parties conformément à l'article VI, paragraphe 9(d), du présent Accord à la lumière des conclusions de cet examen.

### DEFINITION DE TERMES GEOGRAPHIQUES UTILISES DANS LA DESCRIPTION DES AIRES DE REPARTITION

Afrique du Nord	Algérie, Egypte, Jamahiriya arabe libyenne, Maroc, Tunisie.
Afrique de l'Ouest	Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo.
Afrique de l'Est	Burundi, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Ouganda, Rwanda, Somalie, Soudan, Tanzanie (République unie de).
Afrique du Nord-Est	Djibouti, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Somalie, Soudan.
Afrique australe	Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Swaziland, Zambie, Zimbabwe.
Afrique centrale	Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé et Príncipe, Zaïre.
Afrique sub-saharienne	Tous les Etats Africains au sud du Sahara.
Afrique tropicale	Afrique sub-saharienne à l'exclusion du Lesotho, de la Namibie, de l'Afrique du Sud et du Swaziland.
Paléarctique occidental	Comme défini dans le manuel des oiseaux d'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (Cramp et Simmons 1977).
Europe du Nord-Ouest	Allemagne, Belgique, Danemark, Finlande, France, Irlande, Islande, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède.
Europe occidentale	Europe du Nord-Ouest avec le Portugal et l'Espagne.
Europe du Nord-Est	La partie septentrionale de la Fédération de Russie à l'ouest de l'Oural.
Europe de l'Est	Bélarus, Fédération de Russie à l'ouest de l'Oural, Royaume-Uniraine.
Europe centrale	Allemagne, Autriche, Estonie, Fédération de Russie autour du golfe de Finlande et de Kaliningrad, Hongrie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Suisse.
Atlantique Nord	Côte Nord-Ouest de la Fédération de Russie, Féroé, Groenland, Irlande, Islande, Norvège, Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, Svalbard.

Atlantique Est	Rivage européen de l'Atlantique et de l'Afrique du Nord du nord de la Norvège au Maroc.
Sibérie occidentale	Fédération de Russie à l'est de l'Oural jusqu'au fleuve Ienisseï et au sud de la frontière du Kazakhstan.
Sibérie centrale	Fédération de Russie du fleuve Ienisseï jusqu'à la frontière orientale de la péninsule de Taïmyr et au sud de l'Altaï.
Méditerranée occidentale	Algérie, Espagne, France, Italie, Malte, Maroc, Monaco, Portugal, San Marin, Tunisie.
Méditerranée orientale	Albanie, Bosnie et Herzégovine, Chypres, Croatie, Egypte, Grèce, Israël, Jamahiriya arabe Libyenne, Liban, Macédoine (ancienne République yougoslave de), République arabe de Syrie, Slovénie, Turquie, Yougoslavie.
Mer Noire	Arménie, Bulgarie, Fédération de Russie, Géorgie, Moldavie, Roumanie, Turquie, Royaume-Uniraine.
Mer Caspienne	Azerbaïdjan, Fédération de Russie, Kazakhstan, Ouzbékistan, République islamique d'Iran, Turkménistan.
Asie du Sud-Ouest	Arabie Saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Irak, Israël, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Liban, Oman, Ouzbékistan, Qatar, République arabe syrienne, République islamique d'Iran, Turkménistan, Turquie orientale, Yémen.
Asie occidentale	Partie occidentale de la Fédération de Russie à l'est de l'Oural et des pays de la mer Caspienne.
Asie centrale	Afghanistan, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan.
Asie du Sud	Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal, Pakistan, Sri Lanka.

## LISTE DES ABREVIATIONS ET SYMBOLES

rep.	population reproductrice	hiv.	population hivernante
N.	nord	E.	est
S.	sud	O.	ouest
NE.	nord-est	NO.	nord-ouest
SE.	sud-est	SO.	sud-ouest

( ): Etat de conservation de la population inconnu. Etat de conservation estimé.

\*: A titre exceptionnel, les populations marquées d'un astérisque peuvent continuer à être chassées dans un souci d'exploitation durable, lorsque cette chasse constitue une pratique culturellement bien établie (voir le paragraphe 2.1.1 du plan d'action contenu en annexe 3 de l'accord).

## REMARQUES

1. Les données relatives aux populations utilisées dans le tableau 1 correspondent, dans la mesure du possible, au nombre d'individus de la population reproductrice potentielle, dans la zone de l'Accord. L'état de conservation est établi à partir des meilleures estimations de populations disponibles et publiées.
2. Les abréviations (rep) ou (hiv) utilisées dans le tableau servent uniquement aux fins d'identification des populations. Elles n'indiquent pas de restrictions saisonnières aux actions menées au regard de ces populations dans le cadre de l'Accord et du Plan d'action.

Les descriptions brèves utilisées pour l'identification des populations reproduisent celles de la seconde édition de *Waterfowl Population Estimates*, modifiées pour tenir compte du rapport sur les états de conservation.

4. Les barres obliques (/) qui sont employées séparent les zones de reproduction des zones d'hivernage.
5. Lorsque la population d'une espèce figure au tableau 1 sous plusieurs catégories, les obligations à prendre en compte au titre du Plan d'action sont celles qui découlent de la catégorie la plus stricte.

**Remarque:** Tableau 1 du Plan d'action de l'AEWA a été actualisé en utilisant Tableau 1 du Rapport sur l'état de conservation (Document : AEWA/Inf. 3.1). Ce tableau comprend l'état de chaque espèce dans trois colonnes, intitulées «**A**», «**B**» and «**C**», selon leur état de conservation. Toute information actualisée est indiquée en caractères gras dans trois colonnes supplémentaires intitulées «**A révision proposée**», «**B révision proposée**» et «**C révision proposée**». La plus récente information actualisée a été incluse et marqué en gris ombré. Des changements concernant la considération taxonomique et la nomenclature sont aussi ressorties en gris ombré. Quelques populations ont été divisé en deux. Celles-ci gardent l'ancien nom de la population et l'état est ombré en gris. La nouvelle considération, lorsque ces populations ont été divisé dans l'examen de 2005, apparaît dans la ligne sous le rang ombré, et des informations dans ces cas-la apparaissent uniquement dans les nouvelles colonnes en caractères gras. Un petit nombre d'erreurs inclus dans des versions anciennes du tableau a été supprimé en utilisant la fonction rayer (p.e. 2a) et l'information correcte a été entré dans la nouvelle colonne correspondante. En utilisant ce tableau, les sources des révisions proposées dans l'état de conservation, peut être trouver en se référant au tableau 1 dans le Rapport sur l'état de conservation décrit ci-dessus.

**TABLEAU 1**

	A	A Révision proposée	B	B Révision proposée	C	C Révision proposée
<b>SPHENISCIDAE</b>						
<i>Spheniscus demersus</i>						
-Afrique australe	1b		2a 2c			
<b>GAVIIDAE</b>						
<i>Gavia stellata</i>						
-Europe du Nord-Ouest (hiv)			2c			
-Mer Caspienne, Mer Noire et Méditerranée orientale (hiv)			(1)			
<i>Gavia arctica arctica</i>						
- Europe du Nord & Sibérie occidentale/Europe			2c			
<i>Gavia arctica suschkini</i>						
- Sibérie centrale/Région Caspienne					(1)	
<i>Gavia immer</i>						
- Europe (hiv)	1c					
<i>Gavia adamsii</i>						
-Europe du Nord (hiv)	1c					
<b>PODICIPEDIDAE</b>						
<i>Tachybaptus ruficollis ruficollis</i>						
- Europe & Afrique du Nord-Ouest					1	
<i>Podiceps cristatus cristatus</i>						
- Europe du Nord-Ouest & Europe occidentale				2c	1	
- Mer Noire & Méditerranée (hiv)				2c	1	
- Région Caspienne & Asie du Sud-Ouest (hiv)	2					
<i>Podiceps cristatus infuscatus</i>						
-Afrique de l'Est (de l'Ethiopie à Zambie du Nord)	1c					
-Afrique australe	1c					
<i>Podiceps grisegena grisegena</i>						
-Europe du Nord-Ouest (hiv)		3c	1			
-Mer Noire & Méditerranée (hiv)			(1)	2c		
-Région Caspienne (hiv)	2					
<i>Podiceps auritus auritus</i>						
- Europe du Nord-Ouest (le bec grand)	1c					
- Europe du Nord-Est (le bec petit)		2	1			
- Région Caspienne & Asie du Sud-Ouest (hiv)	2					
<i>Podiceps nigricollis nigricollis</i>						
-Europe/Europe du Sud & occidentale & Afrique du Nord				2c	1	
- Asie occidentale/Sud-Ouest & Asie du Sud			1			
<i>Podiceps nigricollis gurneyi</i>						
- Afrique australe	2					
<b>PELECANIDAE</b>						
<i>Pelecanus onocrotalus</i>						
- Afrique australe	2			1		

	A	A Révision proposée	B	B Révision proposée	C	C Révision proposée
- Afrique de l'Ouest			1			
- Afrique de l'Est					1	
- Europe & Asie occidentale (rep)	1a 3c					
<i>Pelecanus rufescens</i>						
- Afrique tropicale & Arabie SO			1			
<i>Pelecanus crispus</i>						
- Mer Noire & Méditerranée (hiv)	1a 1c					
- Asie du Sud-Ouest & Asie du Sud (hiv)	1a 2	1c				
<b>SULIDAE</b>						
<i>Sula (Morus) capensis</i>						
- Afrique australe	1b		2a 2c			
<b>PHALACROCORACIDAE</b>						
<i>Phalacrocorax coronatus</i>						
- Afrique du Sud-Ouest cotière	1c					
<i>Phalacrocorax pygmeus</i>						
- Mer noire & Méditerranée			1			
- Asie du Sud-Ouest			1			
<i>Phalacrocorax neglectus</i>						
- Afrique du Sud-Ouest cotière	1b 1c	2				
<i>Phalacrocorax carbo carbo</i>						
- Europe du Nord-Ouest					1	
<i>Phalacrocorax carbo sinensis</i>						
- Europe du Nord & centrale					1	
- Mer noire & Méditerranée					1	
- L'Ouest & Asie du Sud-Ouest					(1)	
<i>Phalacrocorax carbo lucidus</i>						
- Afrique d'ouest cotière			1			
- Afrique centrale & l'Est					1	
- Afrique australe cotière	2					
<i>Phalacrocorax nigrogularis</i>						
- Golfe & Mer d'Oman	1b		2a 2c			
- Côte arabe		1b		2a 2c		
- Golfe d'Aden, Socotra, Mer d'Arabie		1b		1		
<i>Phalacrocorax capensis</i>						
- Afrique australe cotière			2a 2c			
<b>ARDEIDAE</b>						
<i>Egretta ardesiaca</i>						
- Afrique sub-saharienne	3c			1		
<i>Egretta vinaceigula</i>						
- Afrique centrale du Sud	1b 1c					
<i>Egretta garzetta garzetta</i>						
- Afrique sub-saharienne					(1)	
-Europe, Mer Noire & Méditerranée/ Afrique O & C					1	
-Europe occidentale, Afrique NO						1



	A	A Révision proposée	B	B Révision proposée	C	C Révision proposée
-Europe centrale & l'Est, Mer Noire, Méditerranée E Mediterranean				1		
-Asia de l'Ouest/Asie SO, NE & Afrique de l'Est <i>Egretta gularis gularis</i>			(1)			
- Afrique de l'Ouest <i>Egretta gularis schistacea</i>			(1)			
- Afrique Nord-Est & Mer Rouge			(1)			
- Asie du Sud-Ouest & Asie du Sud <i>Egretta dimorpha</i>	2					
- Afrique de l'Est cotière <i>Ardea cinerea cinerea</i>	2					
-Afrique sub-saharienne					1	
- Europe & Afrique du Nord (rep)					1	
- Europe du Nord & occidentale						1
- Europe centrale & l'Est						1
- Asie occidentale & Sud-Ouest (rep) <i>Ardea melanocephala</i>					(1)	
- Afrique sub-saharienne <i>Ardea purpurea purpurea</i>					(1)	
- Afrique tropicale			1			
-Europe occidentale & Méditerranée occidentale/Afrique de l'Ouest	2					
- Europe de l'Est & Asie Sud-Ouest/Afrique sub-saharienne <i>Casmerodius albus albus</i>			(2c)			
- EuropeO, C & SE/Mer Noire & Méditerranée	2			1		
- Asie occidentale/Asie du Sud-Ouest <i>Casmerodius albus melanorhynchos</i>			(1)			
- Afrique sub-saharienne & Madagascar <i>Mesophoyx intermedia brachyrhyncha</i>					(1)	
- Afrique sub-saharienne <i>Bubulcus ibis ibis</i>			1			
- Afrique australe					1	
- Afrique tropicale					1	
- Europe SO & Afrique du Nord-Ouest					1	
- Europe SO						1
- Afrique du Nord-Ouest						1
- Méditerranée orientale & Asie du Sud-Ouest <i>Ardeola ralloides ralloides</i>	2			1		
- Médit., Mer Noire & Afrique du Nord/Afrique sub-saharienne	3c					
- Europe SO, Afrique NO(rep)		1c				
- Europe C & E/Mer Noire & Méditerranée orientale (rep)				1		
-Asie occidentale & SO/Afrique sub-saharienne <i>Ardeola ralloides paludivaga</i>			(1)			
- Afrique sub-saharienne & Madagascar					(1)	

	A	A Révision proposée	B	B Révision proposée	C	C Révision proposée
<i>Ardeola idae</i>						
- Madagascar & Aldabra/Centrale & Afrique de l'Est	1b 1c					
<i>Ardeola rufiventris</i>						
- Afrique tropicale orientale & australe			(1)			
<i>Nycticorax nycticorax nycticorax</i>						
- Afrique sub-saharienne & Madagascar			(1)			1
- Europe & Afrique NO/Méditerranée & Afrique			2c			
- Europe occidentale, Afrique NO (rep)		3c				
- Europe C & E/Mer Noire & Méditerranée orientale (rep)				2c		
- Asie occidentale/Asie SO & Afrique NE			(1)			
<i>Ixobrychus minutus minutus</i>						
- Europe & Afrique du Nord/Afrique sub-saharienne			2c			
- Europe occidentale, Afrique NO/Afrique sub-saharienne		2				
- Europe C & E, Mer Noire & Méditerranée orientale/Afrique sub-saharienne				2c		
- l'Ouest & Asie du Sud-Ouest/Afrique sub-saharienne			(1)			
<i>Ixobrychus minutus payesii</i>						
- Afrique sub-saharienne			(1)			
<i>Ixobrychus sturmi</i>						
- Afrique sub-saharienne			(1)			
<i>Botaurus stellaris stellaris</i>						
- Europe (rep)	3c					
-Europe occidentale, Afrique NO (rep)		1c				
-Europe C & E, Mer Noire & Méditerranée orientale (rep)				2c		
- Asie du Sud-Ouest (hiv)	2			1		
<i>Botaurus stellaris capensis</i>						
- Afrique australe	1c					
<b>CICONIIDAE</b>						
<i>Mycteria ibis</i>						
- Afrique sub-saharienne (à l'exclusion du Madagascar)			1			
<i>Anastomus lamelligerus lamelligerus</i>						
- Afrique sub-saharienne					1	
<i>Ciconia nigra</i>						
- Afrique australe	1c					
- Europe du Sud-Ouest/Afrique de l'Ouest	1c					
- Europe de l'Est & centrale/Afrique sub-saharienne	2					
<i>Ciconia abdimii</i>						
- Afrique sub-saharienne & Arabie SO			(2c)			
<i>Ciconia episcopus microscelis</i>						

	A	A Révision proposée	B	B Révision proposée	C	C Révision proposée
- Afrique sub-saharienne			(1)			
<i>Ciconia ciconia ciconia</i>						
- Afrique australe	1c					
- Iberie & Afrique du Nord-Ouest/ Afrique sub-saharienne	3b					
- Europe centrale & l'Est/ Afrique sub-saharienne					1	
- Asie occidentale/ Asie du Sud-Ouest	2					
<i>Leptoptilos crumeniferus</i>						
- Afrique sub-saharienne					1	
<b>BALAENICIPITIDAE</b>						
<i>Balaeniceps rex</i>						
- Afrique tropicale centrale	1c					
<b>THRESKIORNITHIDAE</b>						
<i>Plegadis falcinellus falcinellus</i>						
- Afrique sub-saharienne (rep)					1	
- Mer Noire & Méditerranée/ Afrique de l'Ouest	3c					
- Asie du Sud-Ouest/ Afrique de l'Est			(1)			
<i>Geronticus eremita</i>						
- Maroc	1a 1b 1c					
- Asie du Sud-Ouest	1a 1b 1c					
<i>Threskiornis aethiopicus aethiopicus</i>						
- Afrique sub-saharienne					1	
- Iraq & Iran	1c					
<i>Platalea leucorodia leucorodia</i>						
- Europe occidentale/ Méditerranée occidentale & Afrique de l'Ouest	1c	2				
- Cent. & Europe SE/ Méditerranée & Afrique tropicale	2					
<i>Platalea leucorodia archeri</i>						
- Mer Rouge & Somalie	1c					
<i>Platalea leucorodia balsaci</i>						
- Afrique de l'Ouest côtière (Mauritanie)	1c					
<i>Platalea leucorodia major</i>						
- Asie occidentale/ Sud-Ouest & Asie du Sud	2					
<i>Platalea alba</i>						
- Afrique sub-saharienne	2*			1		
<b>PHOENICOPTERIDAE</b>						
<i>Phoenicopterus roseus</i>						
- Afrique de l'Ouest	3a					
- Afrique de l'Est	3a					
- Afrique australe (au Madagascar)	3a					
- Méditerranée occidentale			2a			
- Méditerranée orientale, Sud-Ouest & Asie du Sud			2a			

	A	A Révision proposée	B	B Révision proposée	C	C Révision proposée
- Méditerranée orientale		3a				
- Sud-Ouest & Asie du Sud				2a		
<i>Phoenicopterus minor</i>						
- Afrique de l'Ouest	2					
- Afrique de l'Est			2a 2c			
- Afrique australe (au Madagascar)	3a					
<b>ANATIDAE</b>						
<i>Dendrocygna bicolor</i>						
- Afrique de l'Ouest (Sénégal à Tchad)				1	(1)	
- Est & Afrique australe					(1)	
<i>Dendrocygna viduata</i>						
- Afrique de l'Ouest (Sénégal à Tchad)					1	
- Afrique australe & l'Est					1	
<i>Thalassornis leuconotus leuconotus</i>						
- Afrique de l'Ouest	1c					
- Afrique australe & l'Est	2*					
<i>Oxyura leucocephala</i>						
- Méditerranée occidentale (Espagne & Maroc)	1a 1b 1c					
- Algérie & Tunisie	1a 1b 1c					
-Méditerranée orientale, Turquie & Asie du Sud-Ouest	1a 1b 1c					
<i>Oxyura maccoa</i>						
- Afrique de l'Est	1c					
- Afrique australe	1c					
<i>Cygnus olor</i>						
- Nord-Ouest du continent & Europe centrale					1	
- Mer Noire			1			
- L'Ouest & l'Asie centrale/Région Caspienne			2a 2d			
<i>Cygnus Cygnus</i>						
- Islande/Royaume-Uni & Irlande	2					
- Nord-Ouest du continent Europe			1			
- Europe du Nord & Sibérie O/Mer Noire & Méditerranée de l'Est	2					
- Ouest & Sibérie centrale/Région Caspienne	2					
<i>Cygnus columbianus bewickii</i>						
- Sibérie occidentale & Europe NE/Europe du Nord-Ouest	3c	2				
- Sibérie du Nord/Région Caspienne	1c					
<i>Anser brachyrhynchus</i>						
- Groenland de l'Est & Islande/Royaume-Uni			2a			
- Svalbard/Europe du Nord-Ouest Europe			1			
<i>Anser fabalis fabalis</i>						
- Europe du Nord-Est/Europe du Nord-Ouest			1			
<i>Anser fabalis rossicus</i>						
- L'Ouest & Sibérie centrale/NE & SO Europe					(1)	
<i>Anser fabalis johanseni</i>						

	A	A Révision proposée	B	B Révision proposée	C	C Révision proposée
- L'Ouest & Sibérie centrale/Turkménistan à la Chine de l'Ouest					(1)	
<i>Anser albifrons albifrons</i>						
-Sibérie NO & Europe NE/Europe du Nord-Ouest					1	
- Sibérie occidentale/Europe centrale	3c*					
- Sibérie occidentale/Mer Noire & Turquie					1	
-Sibérie du Nord/Région Caspienne & Iraq	2					
<i>Anser albifrons flavirostris</i>						
- Groenland/Irlande & Royaume-Uni	3a*					
<i>Anser erythropus</i>						
-Europe N & Sibérie O/Mer Noire & Région Caspienne	1a 1b 2					
<i>Anser anser anser</i>						
-Islande/Royaume-Uni & Irlande			1			
-Europe NO/Europe Sud-Ouest					1	
-Europe centrale/Afrique du Nord			1			
<i>Anser anser rubrirostris</i>						
- Mer Noire & Turquie			1			
- Sibérie occidentale/Région Caspienne & Iraq					1	
<i>Branta leucopsis</i>						
- Groenland E/Ecosse & Irlande			1			
- Svalbard/Ecosse du Sud-Ouest	2			1		
- Russie/ Allemagne & Pays-Bas					1	
<i>Branta bernicla bernicla</i>						
- Sibérie occidentale/Europe occidentale			2b 2c			
<i>Branta bernicla hrota</i>						
- Svalbard/Danemark & ROYAUME-UNI	1c					
- Canada & Groenland/Irlande	2					
<i>Branta ruficollis</i>						
- Sibérie du Nord/Mer Noire & Caspienne	1a 1b 3a	3c				
<i>Alopochen aegyptiacus</i>						
- Afrique de l'Ouest	2	1c				
- Afrique de l'Est & australe					1	
<i>Tadorna ferruginea</i>						
-Afrique du Nord-Ouest	1c					
-Méditerranée orientale & Mer Noire/Afrique du Nord-Est	2					
-Asie occidentale & Région Caspienne/Iran & Iraq			1			
<i>Tadorna cana</i>						
- Afrique australe			1			
<i>Tadorna tadorna</i>						
- Europe du Nord-Ouest			2a			
- Mer Noire & Méditerranée	3c					
-Asie occidentale/Région Caspienne & Moyen-Orient			1			
<i>Plectropterus gambensis gambensis</i>						
- Afrique de l'Ouest				1	1	

	A	A Révision proposée	B	B Révision proposée	C	C Révision proposée
- Afrique de l'Est (Soudan au Zambie)					1	
<i>Plectropterus gambensis niger</i>						
- Afrique australe			1			
<i>Sarkidiornis melanotos melanotos</i>						
- Afrique de l'Ouest			1			
- Afrique australe & de l'Est					1	
<i>Nettapus auritus</i>						
- Afrique de l'Ouest	1c					
- Afrique australe & l'Est					(1)	
<i>Anas capensis</i>						
- Afrique de l'Est (Rift Valley)	1c					
- Bassin du lac Tchad <sup>2</sup>	1c					
- Afrique australe (N au Angola & Zambie)					1	
<i>Anas strepera strepera</i>						
- Europe du Nord-Ouest			1			
- Europe du Nord-Ouest/Mer Noire & Méditerranée			2c			1
- Sibérie occidentale/Asie SO & Afrique NE					(1)	
<i>Anas penelope</i>						
- Sibérie occidentale & Europe NE/Europe NO					1	
- Sibérie occidentale & Europe NE/Mer Noire & Méditerranée			2c			
- Sibérie occidentale/Asie SO & Afrique NE			2c			
<i>Anas platyrhynchos platyrhynchos</i>						
- Europe du Nord-Ouest					1	
- Europe du Nord/Méditerranée occidentale					1	
- Europe de l'Est/Mer Noire & Méditerranée orientale			2c			1
- Sibérie occidentale/Asie du Sud-Ouest					(1)	
<i>Anas undulata undulata</i>						
- Afrique australe					1	
<i>Anas clypeata</i>						
- Nord-Ouest & Europe centrale (hiv)			1			
- Sibérie occidentale, Europe Ne & E/Europe S & Afrique de l'Ouest			2c			1
- Sibérie occidentale/Asie SO, NE & Afrique de l'Est			2c			
<i>Anas erythrorhyncha</i>						
- Afrique australe					1	
- Afrique de l'Est					1	
- Madagascar	2					
<i>Anas acuta</i>						
- Europe du Nord-Ouest			1			
- Sibérie occidentale, NE & Europe E/Europe S & Afrique de l'Ouest			2c			
- Sibérie occidentale/Asie SO & Afrique de l'Est					(1)	
<i>Anas querquedula</i>						
- Sibérie occidentale & Europe/Afrique de l'Ouest			2c			

	A	A Révision proposée	B	B Révision proposée	C	C Révision proposée
- Sibérie occidentale/ Asie SO, Afrique de l'Est & NE					(1)	
<i>Anas crecca crecca</i>						
- Europe du Nord-Ouest					1	
- Sibérie occidentale & Europe NE/Mer Noire & Méditerranée					1	
- Sibérie occidentale/ Asie SO & Afrique NE			2c			
<i>Anas hottentota</i>						
- Bassin du lac Tchad	1c					
- Afrique de l'Est (sud au Zambie N)			1			
- Afrique australe (nord au Zambie S)			1			
<i>Marmaronetta angustirostris</i>						
- Méditerranée occidentale/Méditerranée occidentale & Afrique de l'Ouest	1a 1b 1c					
- Méditerranée orientale	1a 1b 1c					
- Asie du Sud-Ouest	1a 1b 2					
<i>Netta rufina</i>						
- Sud-Ouest & Europe centrale/Méditerranée occidentale			1			
- Mer Noire & Méditerranée orientale	3c					
- Asie occidentale & orientale/ Asie du Sud-Ouest					1	
<i>Netta erythrophthalma brunnea</i>						
- Afrique australe & de l'Est				1	1	
<i>Aythya ferina</i>						
-Europe NE/Europe du Nord-Ouest				2c	1	
- Centrale & Europe NE/Mer Noire & Méditerranée				2c	1	
- Sibérie occidentale/ Asie du Sud-Ouest			2c			
<i>Aythya nyroca</i>						
- Méditerranée occidentale/Nord & Afrique de l'Ouest	1a 1c					
- Europe de l'Est/Méditerranée orientale & Sahelian Afrique	1a 3c					
- Asie occidentale/ Asie SO & Afrique NE	1a 3c					
<i>Aythya fuligula</i>						
- Europe du Nord-Ouest (hiv)					1	
- Europe centrale, Mer Noire & Méditerranée (hiv)					1	
- Sibérie occidentale/ Asie SO & Afrique NE					(1)	
<i>Aythya marila marila</i>						
- Europe du Nord/Europe occidentale					1	
- Sibérie occidentale/Mer Noire & Caspienne					1	
<i>Somateria mollissima mollissima</i>						
- La Baltique, Danemark & Pays-Bas				2d	1	
- Norvège & Russie					1	
<i>Somateria mollissima borealis</i>						
- Svalbard & Franz Joseph (rep)			1			
<i>Somateria spectabilis</i>						

	A	A Révision proposée	B	B Révision proposée	C	C Révision proposée
- Groenland de l'Est, Europe NE & Sibérie occidentale					1	
<i>Polysticta stelleri</i>						
- Sibérie occidentale/Europe du Nord-Ouest	1a	2	1			
<i>Clangula hyemalis</i>						
- Islande & Groenland					1	
- Sibérie occidentale/Europe du Nord					1	
<i>Melanitta nigra nigra</i>						
- Sibérie occidentale & Europe N/Europe O & Afrique NO			2a			
<i>Melanitta fusca fusca</i>						
- Sibérie occidentale & Europe du Nord/Europe NO			2a			
- Mer Noire & Caspienne	1c					
<i>Bucephala clangula clangula</i>						
- Nord-Ouest & Europe centrale (hiv)					1	
- Europe du Nord-Ouest/Adriatique			1			1
- Sibérie occidentale & Europe du Nord-Ouest/Mer Noire	2			1		
- Sibérie occidentale/Caspienne	2					1
<i>Mergellus albellus</i>						
- Nord-Ouest & Europe centrale (hiv)	3a					
- Europe du Nord-Ouest /Mer Noire & Méditerranée orientale			1			
- Sibérie occidentale/Asie du Sud-Ouest	3c		1			
<i>Mergus serrator serrator</i>						
- Nord-Ouest & Europe centrale (hiv)					1	
- Europe du NO/Mer Noire & Méditerranée			1			
- Sibérie occidentale/l'Asie Sud-Ouest & centrale	1c					
<i>Mergus merganser merganser</i>						
- Nord-Ouest & Europe centrale (hiv)				2c	1	
- Europe du Nord-Ouest/Mer Noire	1c					
- Sibérie occidentale/Caspienne	2					
<b>GRUIDAE</b>						
<i>Balearica pavonina pavonina</i>						
- Afrique de l'Ouest (Sénégal au Tchad)	2					
<i>Balearica pavonina ceciliae</i>						
- Afrique de l'Est (Soudan au Ouganda)	3c					
<i>Balearica regulorum regulorum</i>						
- Afrique australe (N au Angola & Zimbabwe S)	1c					
<i>Balearica regulorum gibbericeps</i>						
- Afrique de l'Est (Kenya au Mozambique)	3c					
<i>Grus leucogeranus</i>						
- Iran (hiv)	1a 1b 1c					
<i>Grus virgo</i>						
- Mer Noire (Ukraine)/Afrique du Nord-Est	1c					
- Turquie (rep)	1c					



	A	A Révision proposée	B	B Révision proposée	C	C Révision proposée
- Kalmykia/ Afrique du Nord-Est			1			
<i>Grus paradisea</i>						
- Sud de l'Afrique australe	1b			1		
<i>Grus carunculatus</i>						
- Afrique centrale & australe	1b 1c					
<i>Grus grus</i>						
- Europe du Nord-Ouest/ Iberie & Maroc			1			1
- Nord-Est & Europe centrale/ Afrique du Nord			1			
- Europe de l'Est/ Turquie, Moyen-Orient & Afrique NE	3c					
- Turquie & Georgie (rep)	1c					
- Sibérie occidentale/ Asie du Sud			(1)			
<b>RALLIDAE</b>						
<i>Sarothrura elegans elegans</i>						
-Afrique NE, Est & australe					(1)	
<i>Sarothrura elegans reichenovi</i>						
- Afrique SO au centrale					(1)	
<i>Sarothrura boehmi</i>						
- Afrique centrale	1c					
<i>Sarothrura ayresi</i>						
- Ethiopie & Afrique australe	1a 1b 1c					
- Ethiopie		1a 1b 1c				
- Afrique australe		1a 1b 1c				
<i>Rallus aquaticus aquaticus</i>						
- Europe & Afrique du Nord				2c	1	
<i>Rallus aquaticus korejewi</i>						
- Sibérie occidentale/ Asie du Sud-Ouest					(1)	
<i>Rallus caerulescens</i>						
- Afrique australe & de l'Est					(1)	
<i>Creccopsis egregia</i>						
- Afrique sub-saharienne					(1)	
<i>Crex crex</i>						
- Europe & Asie occidentale/ Afrique sub-saharienne	1b		2c			
<i>Amaurornis flavirostris</i>						
- Afrique sub-saharienne					1	
<i>Porzana parva parva</i>						
- Eurasia de l'Ouest/ Afrique			2c			
<i>Porzana pusilla intermedia</i>						
- Europe (rep)	2	1c				
<i>Porzana porzana</i>						
- Europe/ Afrique			2c	2d		
<i>Aenigmatolimnas marginalis</i>						
- Afrique sub-saharienne	(2)					
<i>Porphyrio alleni</i>						
- Afrique sub-saharienne					(1)	

	A	A Révision proposée	B	B Révision proposée	C	C Révision proposée
<i>Gallinula chloropus chloropus</i>						
- Europe & Afrique du Nord					1	
- Asie de l'Ouest & du Sud-Ouest					(1)	
<i>Gallinula angulata</i>						
- Afrique sub-saharienne					(1)	
<i>Fulica cristata</i>						
- Afrique sub-saharienne					1	
- Espagne & Maroc	1c					
<i>Fulica atra atra</i>						
- Europe du Nord-Ouest (hiv)					1	
- Mer Noire & Méditerranée (hiv)					1	
- Asie du Sud-Ouest (hiv)					(1)	
<b>DROMADIDAE</b>						
<i>Dromas ardeola</i>						
- L'Océan Indien nord-ouest, Mer rouge & Golfe	3a					
<b>HAEMATOPODIDAE</b>						
<i>Haematopus ostralegus ostralegus</i>						
- Europe/Europe du Sud & occidentale & Afrique NO				2c	1	
<i>Haematopus ostralegus longipes</i>						
- Europe SE & Asie O/Asie SO & Afrique NE				2c	(1)	
<i>Haematopus moquini</i>						
- Afrique australe côtier	1c					
<b>RECURVIROSTRIDAE</b>						
<i>Himantopus himantopus himantopus</i>						
- Afrique sub-saharienne (à l'exclusion du Sud)					(1)	
- Afrique australe ('meridionalis')	2					
- Europe SO & Afrique du Nord-Ouest/Afrique de l'Ouest			1			
- Europe centrale & Méditerranée orientale/Afrique centrale & N			1			
- Asie O, C & SO/Asie SO & Afrique NE			(1)			
<i>Recurvirostra avosetta</i>						
- Afrique australe	2					
- Afrique de l'Est			(1)			
- Europe occidentale & Afrique du Nord-Ouest (rep)			1			
- Europe Sud-Est, Mer Noire & Turquie (rep)	(3c)					
- Ouest & Asie du Sud-Ouest/Afrique de l'Est	2					
<b>BURHINIDAE</b>						
<i>Burhinus senegalensis senegalensis</i>						
- Afrique de l'Ouest	(2)					
<i>Burhinus senegalensis inornatus</i>						
- Afrique Nord-Est & Afrique de l'Est	(2)					

	A	A Révision proposée	B	B Révision proposée	C	C Révision proposée
<b>GLAREOLIDAE</b>						
<i>Pluvianus aegyptius aegyptius</i>						
- Afrique de l'Ouest			(1)			
- Afrique de l'Est	(2)					
- Bassin du Congo	2					
<i>Glareola pratincola pratincola</i>						
- Europe occidentale & Afrique NO/ Afrique de l'Ouest	2					
- Mer Noire & Méditerranée orientale/ Zone orientale de Sahel	2					
- Asie SO/ Asie SO & Afrique NE			(1)			
<i>Glareola nordmanni</i>						
- Europe SE & Asie occidentale/ Afrique australe	3b 3c					
<i>Glareola ocularis</i>						
- Madagascar/ Afrique de l'Est	(2)	1c				
<i>Glareola nuchalis nuchalis</i>						
- Afrique de l'Est & Afrique centrale			(1)			
<i>Glareola nuchalis liberiae</i>						
- Afrique de l'Ouest	(2)					1
<i>Glareola cinerea cinerea</i>						
- Afrique SE & de l'Ouest & Afrique centrale	(2)					
<b>CHARADRIIDAE</b>						
<i>Pluvialis apricaria apricaria</i>						
- Royaume-Uni, Irlande, Danemark, Allemagne & Baltique (rep)	3c*			2c		
<i>Pluvialis apricaria altifrons</i>						
- Islande & le Faroes/ Côte Atlantique de l'Est					1	
- Europe du Nord/ Europe occidentale & Afrique NO					1	
- Sibérie du Nord/ Mer Caspienne & Asie Mineure			(1)			
<i>Pluvialis fulva</i>						
- Sibérie du Nord & Centrale/ Asie SO & du Sud, Afrique NE			(1)			
<i>Pluvialis squatarola</i>						
- Sibérie occidentale & Canada/ Europe O & Afrique O				2c	1	
- Sibérie C & E/ Asie SO & Afrique de l'Est & australe			1			
<i>Charadrius hiaticula hiaticula</i>						
- Europe du Nord/ Europe & Afrique du Nord		3c	1			
<i>Charadrius hiaticula psammodytes</i>						
- Canada, Groenland & Islande/ Afrique O & S			(2c)			
<i>Charadrius hiaticula tundrae</i>						
- Europe NE & Sibérie/ Asie SO, Afrique de l'Est & australe					(1)	
<i>Charadrius dubius curonicus</i>						
- Europe & Afrique NO/ Afrique de l'Ouest					1	

	A	A Révision proposée	B	B Révision proposée	C	C Révision proposée
- Asie de l'Ouest & Sud-Ouest/ Afrique de l'Est					(1)	
<i>Charadrius pecuarius pecuarius</i>						
- Afrique australe & de l'Est					(1)	
- Afrique de l'Ouest			(1)			
<i>Charadrius tricollaris tricollaris</i>						
- Afrique australe & de l'Est					1	
<i>Charadrius forbesi</i>						
- Afrique de l'Ouest & centrale			(1)			
<i>Charadrius pallidus pallidus</i>						
- Afrique australe	2					
<i>Charadrius pallidus venustus</i>						
- Afrique de l'Est	1c					
<i>Charadrius alexandrinus alexandrinus</i>						
- Europe occidentale & Méditerranée occidentale/ Afrique de l'Ouest	3c					
- Mer Noire & Méditerranée orientale/Sahel de l'Est	3c					
- Asie SO & centrale/ Asie SO & Afrique NE			(1)			
<i>Charadrius marginatus mechowii</i>						
- Afrique australe & de l'Est	2					
- Du Centre-Est à l'Afrique australe		2				
- Côte d'Afrique de l'Est		2				
- De l'Ouest au Centre-Ouest de Afrique	2					
<i>Charadrius mongolus pamirensis</i>						
- Asie de l'Ouest & centrale/ Asie SO & Afrique de l'Est			(1)			
<i>Charadrius leschenaultii columbinus</i>						
- Turquie & Asie SO/ Méditerranée orientale & Mer Rouge	1c					
<i>Charadrius leschenaultii crassirostris</i>						
-Mer Caspienne & Asie SO/ Arabie & Afrique NE			(1)			
<i>Charadrius leschenaultii leschenaultii</i>						
- Asie centrale/ Afrique de l'Est & australe			(1)			
<i>Charadrius asiaticus</i>						
- Europe SE & Asie O/ Afrique de l'Est & australe centrale	3c					
<i>Eudromias morinellus</i>						
- Europe/ Afrique du Nord-Ouest	(3c)					
- Asie/ Moyen-Orient			(1)			
<i>Vanellus vanellus</i>						
- Europe/ Europe & Afrique du Nord			2c			
- Asie occidentale/ Asie du Sud-Ouest					(1)	
<i>Vanellus spinosus</i>						
- Mer Noire & Méditerranée (rep)			1			
<i>Vanellus albiceps</i>						
- Afrique de l'Ouest & centrale			(1)			
<i>Vanellus senegallus senegallus</i>						
- Afrique de l'Ouest			(1)			
<i>Vanellus senegallus solitaneus</i>						

	A	A Révision proposée	B	B Révision proposée	C	C Révision proposée
- Afrique du Sud-Ouest			(1)			
<i>Vanellus senegallus lateralis</i>						
- Afrique de l'Est & Sud-Est			1			
<i>Vanellus lugubris</i>						
- Afrique du Sud-Ouest	2					
-Afrique de l'Est & Centrale	3c					
<i>Vanellus melanopterus minor</i>						
- Afrique australe	1c					
<i>Vanellus coronatus coronatus</i>						
- Afrique de l'Est & australe					1	
- Afrique centrale	(2)					
<i>Vanellus coronatus xerophilus</i>						
- Afrique du Sud-Ouest			(1)			
<i>Vanellus superciliosus</i>						
- Afrique de l'Ouest & centrale	(2)					
<i>Vanellus gregarius</i>						
- Europe SE & Asie occidentale/ Afrique du Nord-Est	1a 1b 1c					
- les Republiques d'Asie centrale/Inde NO	1a 1b 1c					
<i>Vanellus leucurus</i>						
- Asie SO/Asie SO & Afrique du Nord-Est	2					
- les Republiques d'Asie centrale/Asie du Sud			(1)			
<b>SCOLOPACIDAE</b>						
<i>Scolopax rusticola</i>						
- Europe/Europe du Sud & de l'Ouest & Afrique du Nord					1	
- Sibérie occidentale/Asie du Sud-Ouest (Caspienne)					(1)	
<i>Gallinago stenura</i>						
- Sibérie du Nord/Asie du Sud & Afrique de l'Est					(1)	
<i>Gallinago media</i>						
- Scandinavie/probablement Afrique de l'Ouest			1			
- Sibérie occidentale & Europe NE/ Afrique SE			2c			
<i>Gallinago gallinago gallinago</i>						
- Europe/Europe S & occidentale & Afrique NO			2c			
- Sibérie occidentale/Asie du Sud-Ouest & Afrique					1	
<i>Gallinago gallinago faeroensis</i>						
- Islande, Faroés & Ecosse du Nord/Irlande					1	
<i>Lymnocyptes minimus</i>						
- Europe du Nord/Europe S & O & Afrique de l'Ouest			2b			
- Sibérie occidentale/Asie SO & Afrique NE			(1)			1
<i>Limosa limosa limosa</i>						
- Europe occidentale/ Afrique de l'Ouest & NO			2c			
- Europe de l'Est/ Afrique de l'Est & centrale			2c			

	A	A Révision proposée	B	B Révision proposée	C	C Révision proposée
- Asie de l'Est & centrale/ Asie SO & Afrique de l'Est			(1)			
<i>Limosa limosa islandica</i>						
- Islande/ Europe occidentale	3a*					
<i>Limosa lapponica lapponica</i>						
- Europe du Nord/ Europe occidentale			2a			
<i>Limosa lapponica taymyrensis</i>						
- Sibérie occidentale/ Afrique SO & l'Ouest			2a 2c			
<i>Limosa lapponica menzbieri</i>						
- Sibérie centrale/ Asie du Sud & SO & Afrique de l'Est					(1)	
<i>Numenius phaeopus phaeopus</i>						
- Europe du Nord/ Afrique de l'Ouest					(1)	
- Sibérie de l'Ouest/ Afrique australe & de l'Est					(1)	
<i>Numenius phaeopus islandicus</i>						
- Islande, Faroés & Ecosse/ Afrique de l'Ouest					1	
<i>Numenius phaeopus alboaxillaris</i>						
- Asie du Sud-Ouest/ Afrique de l'Est	1c					
<i>Numenius tenuirostris</i>						
- Sibérie centrale/ Méditerranée & Asie SO	1a 1b 1c					
<i>Numenius arquata arquata</i>						
- Europe/ Europe, Afrique du Nord & de l'Ouest				2c	1	
<i>Numenius arquata orientalis</i>						
- Sibérie occidentale/ Asie SO, Afrique E & S	3c					
<i>Numenius arquata suschkini</i>						
- Europe SE & Asie du Sud-Ouest (rep)	2					
<i>Tringa erythropus</i>						
- Europe du N/ Europe du Sud, Afrique du Nord & de l'Ouest					(1)	
- Sibérie occidentale/ Asie SO, Afrique NE & de l'Est			(1)			
<i>Tringa totanus totanus</i>						
- Europe NO/ Europe occidentale, Afrique NW & de l'Ouest			2c			
- Europe centrale & de l'Est/ Méditerranée orientale & Afrique			2c			
<i>Tringa totanus britannica</i>						
- Royaume-Uni & Irlande/ Royaume-Uni, Irlande, France			2c			
<i>Tringa totanus ussuriensis</i>						
- Asie occidentale/ Asie SO, NE & Afrique de l'Est					(1)	
<i>Tringa totanus robusta</i>						
- Islande & Faroés/ Europe occidentale					1	
<i>Tringa stagnatilis</i>						
- Europe de l'Est/ Afrique centrale & de l'Ouest			(1)			
- Asie occidentale/ Asie SO, Afrique de l'Est & australe			(1)			

	A	A Révision proposée	B	B Révision proposée	C	C Révision proposée
<i>Tringa nebularia</i>						
- Europe du Nord/Europe SO,Afrique NO & de l'Ouest					1	
- Sibérie occidentale/Asie SO, Afrique de l'Est & australe					(1)	
<i>Tringa ochropus</i>						
- Europe du Nord/Europe SO, Afrique de l'Ouest					1	
- Sibérie occidentale/Asie SO, Afrique NE & de l'Est					(1)	
<i>Tringa glareola</i>						
- Europe du Nord-Ouest/ Afrique de l'Ouest			2c			1
- Europe NE & Sibérie occidentale/ Afrique de l'Est & australe					(1)	
<i>Tringa cinerea</i>						
- Europe NE & Sibérie occidentale/Asie SO, Afrique E & S					1	
<i>Tringa hypoleucos</i>						
- Europe de l'Ouest & centrale/ Afrique de l'Ouest					1	
- Europe E & Sibérie occidentale/ Afrique centrale, E & S					(1)	
<i>Arenaria interpres interpres</i>						
-Canada NE & Groenland/Europe O & Afrique NO			1	2c	1	
- Europe du Nord/ Afrique de l'Ouest			1	2c		
- Sibérie de l'Ouest & centrale/Asie SO, Afrique E & S					(1)	
<i>Calidris tenuirostris</i>						
- Sibérie de l'Est/Asie SO & Asie du Sud	1c					
<i>Calidris canutus canutus</i>						
- Sibérie du Nord/ Afrique de l'Est & australe			2a 2c			
<i>Calidris canutus islandica</i>						
- Canada NE & Groenland/Europe occidentale			2a 2c			
<i>Calidris alba</i>						
- Atlantique Est Europe, Afrique de l'Ouest & australe (hiv)					1	
- Asie du Sud-Ouest, Afrique de l'Est & australe(hiv)					1	
<i>Calidris minuta</i>						
- Europe N/Europe S, Afrique N & de l'Ouest			(2c)			
- Sibérie occidentale/Asie SO, Afrique E & S					(1)	
<i>Calidris temminckii</i>						
- Fennoscandie/ Afrique du Nord & de l'Ouest			(1)			
- Europe NE & Sibérie occidentale/Asie SO & Afrique de l'Est					(1)	
<i>Calidris maritima maritima</i>						
- Europe du Nord & occidentale (à l'exclusion d'Islande) (hiv)			1			
<i>Calidris alpina alpina</i>						

	A	A Révision proposée	B	B Révision proposée	C	C Révision proposée
- Europe NE & Sibérie NO/Europe O & Afrique NO					1	
<i>Calidris alpina centralis</i>						
- Sibérie centrale/Asie SO & Afrique NE					(1)	
<i>Calidris alpina schinzii</i>						
- Islande & Groenland/Afrique NO & E					1	
-Royaume-Uni & Irlande/Europe SO & Afrique NO	2					
- Baltique/Europe SO & Afrique NO	1c					
<i>Calidris alpina arctica</i>						
- Groenland NE/Afrique de l'Ouest	3a					
<i>Calidris ferruginea</i>						
- Sibérie occidentale/Afrique de l'Ouest					1	
- Sibérie centrale/Asie SO, Afrique E & S					1	
<i>Limicola falcinellus falcinellus</i>						
- Europe du Nord/Asie SO & Afrique	3c					
<i>Philomachus pugnax</i>						
- Europe du Nord & Sibérie occidentale/Afrique de l'Ouest			2c			
- Sibérie du Nord/Asie SO, Afrique S & E			(2c)			
<i>Phalaropus lobatus</i>						
- Eurasie de l'Ouest/Mer d'Arabe					1	
<i>Phalaropus fulicaria</i>						
- Canada & Groenland/Côte Atlantique d'Afrique				2c	(1)	
<b>LARIDAE</b>						
<i>Larus leucophthalmus</i>						
- Mer Rouge & côtes proches	1a 2			1		
<i>Larus hemprichii</i>						
- Mer Rouge, Golfe, Arabe & Afrique de l'Est			2a			
<i>Larus canus canus</i>						
- Europe NO & centrale/Côte Atlantique & Méditerranée			2c			
<i>Larus canus heinei</i>						
- Europe NE & Sibérie occidentale/Mer Noire & Caspienne			(1)			1
<i>Larus audouinii</i>						
- Méditerranée/ Côte d'Afrique N & O	1a 3a					
<i>Larus marinus</i>						
- Europe du Nord & occidentale					1	
<i>Larus dominicanus vetula</i>						
- Afrique australe côtier			1			
<i>Larus hyperboreus hyperboreus</i>						
- Svalbard & Russie N (rep)					(1)	
<i>Larus hyperboreus leucetetes</i>						
- Canada, Groenland & Islande (rep)					(1)	
<i>Larus glaucooides glaucooides</i>						
- Groenland/Islande & Europe du Nord-Ouest					1	
<i>Larus argentatus argentatus</i>						



	A	A Révision proposée	B	B Révision proposée	C	C Révision proposée
- Europe du Nord & du Nord-Ouest					1	
<i>Larus argentatus argentatus</i>						
- Islande & Europe occidentale				2c	1	
<i>Larus heuglini</i>						
- Europe NE & Sibérie occidentale/ Asie SO & Afrique NE					(1)	
<i>Larus (heuglini) barabensis</i>						
- Sibérie du Sud-Ouest/ Asie du Sud-Ouest					(1)	
<i>Larus armenicus</i>						
- Arménie, Turquie de l'Est & Iran NO	3a					
<i>Larus cachinnans cachinnans</i>						
- Mer Noire & Asie occidentale/ Asie SO, Afrique NE					1	
<i>Larus cachinnans michahellis</i>						
- Méditerranée, Iberie & Maroc					1	
<i>Larus fuscus fuscus</i>						
- Europe NE/Mer Noire, Asie SO & Afrique de l'Est		3c	(2c)			
<i>Larus fuscus graellsii</i>						
- Europe occidentale/Méditerranée & Afrique de l'Ouest					1	
<i>Larus fuscus intermedius</i>						
- Scandinavie du Sud, Pays-Bas, Ebro Delta, Espagne						1
<i>Larus ichthyaetus</i>						
- Mer Noire & Caspienne/ Asie du Sud-Ouest	3a					
<i>Larus cirrocephalus poiocephalus</i>						
- Afrique de l'Ouest			(1)			
- Afrique centrale & de l'Est					(1)	
- Côte d'Afrique australe (à l'exclusion de Madagascar)			(1)			1
<i>Larus hartlaubii</i>						
- Côte d'Afrique du Sud-Ouest			1			
<i>Larus ridibundus</i>						
- Europe O/Europe O, Méditerranée occidentale & Afrique de l'Ouest				2c	1	
- Europe de l'Est/Mer Noire & Méditerranée orientale					1	
- Asie O/ Asie SO & Afrique NE					(1)	
<i>Larus genei</i>						
- Afrique de l'Ouest (rep)	2					
- Mer Noire & Méditerranée (rep)			2a			
- Asie Ouest & Sud-Ouest & Asie du Sud (rep)			2a			
<i>Larus melanocephalus</i>						
- Europe occidentale, Méditerranée & Afrique NO			2a			
<i>Larus minutus</i>						
- Europe centrale & E/Europe SO & Méditerranée occidentale			1			1

	A	A Révision proposée	B	B Révision proposée	C	C Révision proposée
- Asie O/Méditerranée E, Mer Noire & Caspienne			(1)			
<i>Xema sabini sabini</i>						
- Canada & Groenland/ Atlantique SE					(1)	
<i>Sterna nilotica nilotica</i>						
- Europe occidentale/ Afrique de l'Ouest	2					
- Mer Noire & Méditerranée orientale/ Afrique de l'Est	3c					
- Asie de l'Ouest & centrale/ Asie du Sud-Ouest	2					
<i>Sterna caspia caspia</i>						
- Afrique australe (rep)	1c					
- Afrique de l'Ouest (rep)			1			
- Europe (rep)	1c					
- Mer Caspienne (rep)	2					
<i>Sterna maxima albidorsalis</i>						
- Afrique de l'Ouest (rep)			2a			
<i>Sterna bengalensis bengalensis</i>						
- Golfe/ Asie du Sud			2a			
<i>Sterna bengalensis par</i>						
- Mer Rouge/ Afrique de l'Est	3a					
<i>Sterna bengalensis emigrata</i>						
- Méditerranée S/ Afrique NO & de l'Ouest côtier	1c					
<i>Sterna bergii bergii</i>						
- Afrique australe (Angola - Mozambique)	2					
<i>Sterna bergii enigma</i>						
- Madagascar & Mozambique/ Afrique australe	1c					
<i>Sterna bergii thalassina</i>						
- Afrique de l'Est & Seychelles	1c					
<i>Sterna bergii velox</i>						
- Mer Rouge & Afrique du Nord-Est	3a					
<i>Sterna sandvicensis sandvicensis</i>						
- Europe occidentale/ Afrique de l'Ouest			2a			
- Mer Noire & Méditerranée (rep)	3a 3c			2a		
-Asie de l'Ouest & centrale/ Asie du SO & du Sud			2a			
<i>Sterna dougallii dougallii</i>						
- Afrique australe	1c					
- Afrique de l'Est	3a					
- Europe (rep)	1c					
<i>Sterna dougallii arideensis</i>						
- Madagascar, Seychelles & Mascarenes	2					
<i>Sterna dougallii bangsi</i>						
- Mer d'Oman du Nord (Oman)	1c					
<i>Sterna vittata vittata</i>						
- P.Edward, Marion, Crozet & Kerguelen/ Afrique du Sud	1c					
<i>Sterna vittata tristanensis</i>						
- Tristan da Cunha & Gough/ Afrique du Sud	1c					
<i>Sterna hirundo hirundo</i>						
	A	A Révision proposée	B	B Révision proposée	C	C Révision proposée
- Europe du Sud & occidentale (rep)					1	

- Europe du Nord & de l'Est (rep)					1	
- Asie occidentale (rep)					(1)	
<i>Sterna paradisaea</i>						
- Eurasia de l'Ouest (rep)					1	
<i>Sterna albifrons albifrons</i>						
- Atlantique de l'Est (rep)	3b	<b>3c</b>				
- Mer Noire & Méditerranée orientale (rep)	3c	<b>3b</b>				
- Mer Caspienne (rep)	2					
<i>Sterna albifrons guineae</i>						
- Afrique de l'Ouest (rep)	1c					
<i>Sterna saundersi</i>						
- Asie O & du Sud, Mer Rouge, Golfe & Afrique de l'Est			(1)			
<i>Sterna balaenarum</i>						
- Namibie & Afrique australe/Côte Atlantique à Ghana	2					
<i>Sterna repressa</i>						
- Asie du Sud-Ouest, Mer Rouge, Golfe & Afrique de l'Est			2c			
<i>Chlidonias hybridus hybridus</i>						
- Europe occidentale & Afrique du Nord-Ouest (rep)	<b>3c</b>			<b>1</b>		
- Mer Noire & Méditerranée orientale (rep)					(1)	
- Mer Caspienne (rep)			(1)			
<i>Chlidonias hybridus sclateri</i>						
- Afrique de l'Est (Kenya & Tanzanie)	1c	<b>2</b>				
-Afrique australe (Malawi & Zambie au Sud de l'Afrique)	(2)	<b>2</b>				
<i>Chlidonias leucopterus</i>						
- Europe de l'Est & Asie occidentale/Afrique					(1)	
<i>Chlidonias niger niger</i>						
- Europe & Asie occidentale/Côte Atlantique d'Afrique			2c			
<b>RYNCHOPIDAE</b>						
<i>Rynchops flavirostris</i>						
- Afrique de l'Ouest côtier & Afrique centrale	2					
- Afrique de l'Est & australe	2					

## 1. Changements concernant l'état

Des informations récentes ou l'amélioration de la qualité des données suggère qu'un changement dans l'état est pertinent.

### Populations montrant une régression évidente dans l'état depuis l'examen de 2002

#### Amélioration de l'état de conservation de A2 à A1c

*Pelecanus crispus* – Asie du Sud-Ouest & Asie du Sud (hiv) (aussi 1a )

*Alopochen aegyptiacus*- Afrique de l'Ouest

*Porzana pusilla intermedia*- Europe (rep)

*Glareola ocularis*- Madagascar/Afrique de l'Est

#### Amélioration de A3c à A2

*Cygnus columbianus bewickii*- Sibérie occidentale & Europe NE/Europe du Nord-Ouest

#### Amélioration à A3c

*Branta ruficollis*- Sibérie du Nord/Mer Noire & Caspienne (aussi A1a, A 1b, 3a)

#### Amélioration de B1 à A2

*Podiceps auritus auritus* – Europe du Nord-Est (à petit bec)

*Polysticta stelleri*- Sibérie occidentale/Europe du Nord-Est (aussi 1a)

#### Amélioration de B1 à A3c

*Podiceps grisegena grisegena* – Europe du Nord-Ouest (hiv)

*Charadrius hiaticula hiaticula*- Europe du Nord/Europe & Afrique du Nord

#### Amélioration de B2c à A3c

*Larus fuscus fuscus*- Europe NE/Mer Noire, Asie SO & Afrique de l'Est

#### Amélioration de C1 à B1

*Plectropterus gambensis gambensis*- Afrique de l'Ouest

#### Amélioration de C1 à B2c

*Podiceps cristatus* - NO & Europe de l'Ouest

*Podiceps cristatus*- Mer Noire & Méditerranée (hiv)

*Podiceps nigricollis nigricollis* - Europe/Europe du Sud & de l'Ouest & Afrique du Nord

*Aythya ferina*- Europe du Nord-Est/Europe de Nord-Ouest

*Aythya ferina*- Europe Centrale & NE/Mer Noire & Méditerranée

*Mergus merganser merganser*- Europe du Nord-Ouest & Centrale (hiv)

*Rallus aquaticus*- Europe & Afrique du Nord

*Haematopus ostralegus ostralegus*- Europe/Europe du Sud & de l'Ouest & NO Afrique

*Haematopus ostralegus longipes*- SE Eur & O Asie/SO Asie & NE Afrique

*Pluvialis squatarola*- Sibérie de l'Ouest & Canada/ Europe occidentale & Afrique de l'Ouest

*Numenius arquata arquata*- Europe/Europe, Afrique du Nord & de l'Ouest

*Arenaria interpres*- NE Canada & Groenland/Europe de l'Ouest & NO Afrique (cf erreurs ci-dessous)

*Phalaropus fulicarius*- Canada & Groenland/Côte atlantique d'Afrique

*Larus argentatus argenteus*- Islande & Europe de l'Ouest

---

<sup>2</sup> Ce compte rendu a été ajouté uniquement pour but de discussion et sera enlevé de la version acceptée du tableau 1.

*Larus ridibundus*- O Europe/O Europe, O Méditerranée, Africa de l'Ouest

### **Amélioration de C1 à B2d**

*Somateria mollissima mollissima*- Baltique, Danemark & Pays-Bas

## **Populations montrant des améliorations évidentes dans l'état depuis l'examen de 2002**

### **Détérioration de l'état de conservation de A1c à A2**

*Phalacrocorax neglectus* - Côte d'Afrique Sud-ouest (aussi 1b)

*Platalea leucorodia leucorodia*- Europe occidentale/ Méditerranée occidentale & Afrique de l'Ouest

*Chlidonias hybridus sclateri*- Afrique de l'Est (Kenya & Tanzanie)

### **Détérioration de A2 à B1**

*Pelecanus onocrotalus* – Afrique occidentale

*Casmerodius albus albus*- O, C & SE Europe/Mer Noire & Méditerranée

*Bubulcus ibis ibis*- Méditerranée de l'Est & Asie du Sud-Ouest

*Botaurus stellaris stellaris*- Asie du Sud-Ouest (hiv)

*Platalea alba*- Afrique sub-saharienne

*Branta leucopsis*- Svalbard/Ecosse du Sud-ouest

*Bucephala clangula clangula*- Sibérie de l'Ouest & Europe du Nord-est/Mer Noire

*Grus paradisea*- Extreme Afrique australe (aussi 1b)

*Larus leucophthalmus* – Mer Rouge et côtes proches

### **Détérioration de A2 à C1**

*Bucephala clangula clangula*- Sibérie occidentale/Région Caspienne

### **Détérioration de A2**

*Larus leucophthalmus*- Mer Rouge & côtes proches (aussi 1a)

### **Détérioration de A3a à B2a**

*Sterna sandvicensis sandvicensis*- Mer Noire & Méditerranée (rep)

### **Détérioration de A3c à B1**

*Egretta ardesiaca* – Afrique sub-saharienne

*Mergellus albellus*- Sibérie occidentale/Asie du Sud-ouest

*Chlidonias hybridus hybridus*- Europe de l'Ouest & Afrique du Nord-ouest (rep)

### **Détérioration de A3c à B2c**

*Pluvialis apricaria apricaria*- Grande Bretagne, Irlande, Danemark, Allemagne & Baltique (rep)

### **Groupe additionnel A3c**

*Sterna albifrons albifrons*- Atlantique Est (rep)

### **Groupe additionnel A3b**

*Sterna albifrons albifrons*- Mer Noire & Méditerranée de l'est (rep)

### **Détérioration de B1 à C1**

*Grus grus*- Nord-ouest Europe/Ibérie & Maroc

*Larus canus heinei*- NE Europe & Sibérie de l'Ouest/Mer Noire & Caspienne

*Larus minutus*- Europe Centrale & E/SO Europe & O Méditerranée

### **Détérioration de B2c à B2d**

*Porzana porzana*- Europe/Afrique

### **Détérioration de B2c**

*Calidris canutus canutus*- Sibérie du Nord/Afrique de l'ouest & Afrique australe (aussi B2a)

### **Détérioration de B2c à C1**

*Limosa lapponica taymyrensis*- Sibérie de l'ouest/Afrique de l'ouest & sud-ouest (aussi 2a,)

### **Détérioration de B1 à B2c**

*Podiceps grisegena grisegena* – Mer Noire & Méditerranée (hiv)

*Pluvialis squatarola*- Sibérie O & Canada/O Europe & O Afrique

### **Détérioration de B1 à C1**

*Bucephala clangula clangula*- Europe du Nord-est/Adriatique

*Lymnocyptes minimus*- Sibérie d'ouest/SO Asie & NE Afrique

*Larus cirrocephalus poiocephalus*- Afrique du sud cotier (à l'exclusion de Madagascar)

### **Détérioration de B2c à C1**

*Anas strepera strepera* - Nord-est Europe/Mer Noire & Méditerranée

*Anas platyrhynchos platyrhynchos*- Europe de l'Est/Mer Noire & Méditerranée Est

*Anas clypeata*- O Siberia, NE & E Europe/S Europe & Afrique de l'ouest

*Tringa glareola*- Europe du Nord-ouest/Afrique de l'ouest

## **2. Des population recemment admises**

### **Nouvelle population additionnelle**

*Larus fuscus intermedius*: - S Scandinavie, Pays-Bas, Ebro Delta (Espagne): C1

### **Divisé en deux populations**

*Phalacrocorax nigrogularis* - Golfe & Mer d'Arabe: A1b, B2a, B2c

Divisé en:

- Côte Arabe;: A1b, B2a, B2c

- Golfe d'Aden, Socotra, Mer Arabe: A1b, B1

*Egretta garzetta garzetta* - Europe, Mer Noire & Méditerranée/O & C Afrique: C1

Divisé en:

- Europe occidentale, NO Afrique: C1

- Europe Centrale & Europe de l'est, Mer Noire, Méditerranée Est : B1

*Ardea cinerea cinerea* - Europe & Afrique du Nord (rep): C1

Divisé en:

- Europe du Nord & de l'ouest: C1

- Europe Centrale & de l'est: C1

*Bubulcus ibis ibis*- Sud-ouest Europe & Nord-ouest Afrique: C1

Divisé en:

- Europe du Sud-ouest: C1

- Afrique du Nord-ouest: C1

*Ardeola ralloides ralloides*- Medit., Mer Noire & N Afrique/Afrique sub-saharienne: A3c

Divisé en:

- SO Europe, NO Afrique (rep): A1c

- C & E Europe/Mer Noire & Méditerranée Est (rep): B1

*Nycticorax nycticorax nycticorax*- Europe & NO Afrique/Méditerranée & Afrique: B2c

Divisé en:

- O Europe, NO Afrique (rep): A3c

- C & E Europe/Mer Noire & Méditerranée Est (rep): B2c

*Ixobrychus minutus minutus*- Europe & Afrique du Nord/Afrique Sub-Saharienne; B2c

Divisé en:

- O Europe, NO Afrique/Afrique Sub-saharienne: A2

- C & E Europe, Afrique Subsaharienne: B2c

*Botaurus stellaris stellaris*- Europe (rep): A3c

Divisé en:

- O Europe, NO Afrique (rep): A1c

- C & E Europe, Mer Noire & Méditerranée Est (rep): B2c

*Phoenicopterus roseus*- Méditerranée Est, Asie du Sud-ouest & du Sud: B2a

Divisé en:

- Méditerranée Est: A3a

- Asie du Sud-ouest & du Sud: B2a

*Sarothrura ayresi*- Ethiopie et Afrique du Sud: A1a, A1b, A1c

Divisé en:

- Ethiopie: A1a, A1b, A1c

-Afrique du Sud: A1a, A1b, A1c

*Charadrius marginatus mechowii*- Afrique du Sud & de l'Est: A2

Divisé en:

- De l'est au sud d'Afrique: A2

- Afrique de l'est côtier: A2

### **3. Erreurs dans la seconde édition du rapport AEWA sur l'état de conservation:**

*Nycticorax nycticorax nycticorax*- Afrique Sub-Saharienne & Madagascar: (B1) amendé à C1

*Dendrocygna bicolor*- Afrique de l'ouest (Sénégal au Tchad): C1 amendé à B1

*Netta erythrophthalma brunnea*- Afrique du Sud & de l'est: C1 amendé à B1

*Glareola nuchalis liberiae* – Afrique de l'ouest: A(2) amendé à C1

*Arenaria interpres*- NE Canada & Groenland/O Europe & NO Afrique: B1 aurait du être C1 (maintenant au niveau B2c)

Tableau 1a<sup>3</sup>

L'ÉTAT DE POPULATIONS DES ESPÈCES D'OISEAUX D'EAU PROPOSÉES POUR  
L'INCLUSION À L'ACCORD

Population	A	B	C
<b>PHAETHONTIDAE</b>			
<i>Phaethon aetheras</i> Phaéton à bec rouge			
<i>aethereus</i> - Atlantique Sud	1c		
<i>indicus</i> - Golfe Persique, Golfe d'Aden, Mer Rouge	1c		
<i>Phaethon rubricauda</i> Phaéton à brins rouges			
<i>rubricauda</i> - Océan Indien	1c		
<i>Phaethon lepturus</i> Phaéton à bec jaune			
<i>lepturus</i> - Golfe Persique, Golfe d'Aden, Mer Rouge	1c		
<b>SULIDAE</b>			
<i>Sula (Morus) bassana</i> Fou de Bassan		2a	
<i>Sula dactylatra</i> Fou masqué			
<i>melanops</i> - Océan Indien O	1c		
<b>FREGATIDAE</b>			
<i>Fregata minor</i> Frégate du Pacifique			
<i>aldabrensis</i> - Océan Indien O	1c		
<i>Fregata ariel</i> Frégate ariel			
<i>iredalei</i> - Océan Indien O	1c		
<b>STERCORARIIDAE</b>			
<i>Catharacta skua</i> Grand Labbe		1	
<i>Stercorarius longicaudus</i> Labbe à longue queue			
<i>longicaudus</i>			1
<b>LARIDAE</b>			
<i>Rissa tridactyla</i> Mouette tridactyle			
<i>tridactyla</i>		2a	
<i>Sterna anaethetus</i> Sterne bridée			
<i>melanopterus</i> - Afrique O	1		
<i>fuligula</i> - Mer Rouge, Afrique de l'est, Golfe Persique, Mer d'Arabe à l'ouest de l'Inde			1
<i>antarctica</i> - Océan Indien S		1	

<sup>3</sup> Tableau 1a a été établi uniquement pour raison de discussion. Selon la décision à la MOP3, il sera ajointé au Tableau 1.



<i>Sterna fuscata</i> Sterne fuligineuse			
<i>nubilosa</i> - R Mer Rouge & Golfe d'Aden, E au Pacifique		2a	
<i>Anous stolidus</i> Noddi brun			
<i>plumbeigularis</i> - Mer Rouge & Golfe d'Aden		1	
<i>Anous minutus</i> Noddi noire			
<i>atlanticus</i> - Iles Atlantique, Golfe de Guinée			(1)
<i>Anous tenuirostris</i> Noddi marianne			
<i>tenuirostris</i> - Iles Océan Indien à l'Afrique de l'est			1
<b>ALCIDAE</b>			
<i>Alle alle</i> Mergule nain			
<i>alle</i> l'Arctique du Haut, Baffin Is - Novaya Zemlya		2a	
<i>Uria aalge</i> Guillemot marmette			
<i>aalge</i> - E d'Amérique du N, Groenland, Islande, Faroés, Ecosse, Norvège du S, Baltique		2a	
<i>albionis</i> Irlande, S Grande Bretagne, France, Ibérie, Helgoland		2a	
<i>hyperborea</i> Svalbard, N Norvège à Novaya Zemlya		2a	
<i>Uria lomvia</i> Guillemot de Brünnich			
<i>lomvia</i> - E d'Amérique du N, Groenland, E à Severnaya Zemlya		2a	
<i>Alca torda</i> Petit Pingouin			
<i>torda</i> E d'Amérique du N, Groenland, E to Baltique & Mer Blanche			1
<i>islandica</i> Islande, Faroés, Grande Bretagne, Irlande, NO France, Helgoland			1
<i>Cephus grylle</i> Guillemot à miroir			
<i>grylle</i> Mer Baltique		1	
<i>mandtii</i> Arctique E Nord Amérique au Groenland, Jan Mayen & Svalbard E à travers de la Sibérie à Alaska		1	
<i>arcticus</i> N Amérique, S Groenland, Grande Bretagne, Irlande, Scandinavie, Mer blanche		1	
<i>islandicus</i> Islande		1	
<i>faeroeensis</i> Faroés		1	
<i>Fratercula arctica</i> Macareux moine			
<i>arctica</i> Hudson bay & Maine E au S Groenland, Islande, Bear Is, Norvège au S Novaya Zemlya		2a	
<i>naumanni</i> NE Canada, N Groenland, à Jan Mayen, Svalbard, N Novaya Zemlya		2a	
<i>grabae</i> Faroés, Norvège du S & Suède, Grande Bretagne, Irlande, NO France		2a	